



# Rapport moral et financier

Exercice 2010

**ANDECAM**

---



## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	4
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	5
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2010	5
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	5
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	7
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2010	7
5. Gestion administrative des contrats	8
6. Questions, réclamations et contentieux	8
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2010	8
8. Les modifications apportées aux contrats en 2010	8
9. Les modifications apportées aux contrats début 2011	11
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	12
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2010</b>	15

*A noter pour la lecture des chiffres de ce document :*

*- Md€ : milliards d'euros*

*- M€ : millions d'euros*



Chères adhérentes, chers adhérents,

Après avoir été convoqués individuellement, les adhérentes et adhérents de l'ANDECAM se réuniront en assemblée générale ordinaire le 31 mai 2011.

Je remercie les adhérentes et adhérents de leur retour des coupons-réponses pour la tenue de cette assemblée, ainsi que de leurs courriers et courriels qui montrent l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Afin de permettre une large participation des adhérentes et des adhérents aux assemblées générales de l'ANDECAM, le conseil d'administration a décidé que ces réunions auraient lieu alternativement en province et à Paris : ce fut Strasbourg en 2009, Paris en 2010, c'est Clermont-Ferrand en 2011.

Après la crise de 2008 et ses conséquences dès 2009, l'année 2010 reste marquée par des marchés volatils, tant sur les taux que sur les actions.

Comme en 2009, le conseil d'administration de l'ANDECAM a continué de se préoccuper des conséquences de la crise sur l'assureur qui gère les contrats de nos adhérents. Le conseil a ainsi constaté que PREDICA a fait face aux conséquences de la crise grâce à sa solidité financière.

A la fin de l'année 2010 l'assureur a ainsi servi des rémunérations présentées dans le rapport moral et financier tout en continuant à renforcer ses réserves avec une provision pour participation aux excédents égale à 2,7 % des engagements.

Depuis 2006, une contribution est demandée pour chaque nouvelle adhésion à un contrat groupe afin de financer le budget de l'ANDECAM. Compte-tenu de la modicité de cette somme (15 centimes d'euros), l'assureur a accepté que cette contribution soit prélevée sur les frais du contrat et reversée à l'association car il était difficile de mettre en place son paiement lors de chaque adhésion.

Bien entendu, l'ANDECAM s'attache à gérer son budget avec une grande rigueur.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, l'ANDECAM a utilisé les services d'un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) employant des personnes malentendantes pour l'ouverture et le tri des coupons-réponses joints aux convocations à l'assemblée générale. Cette expérience ayant donné toute satisfaction, elle sera renouvelée chaque année.

**Henri PAVIE**  
**Président du conseil d'administration**

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM qui s'est tenu le 10 mars 2011, sur convocation de son président, Monsieur Henri PAVIE.

Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 31 mai 2011.



## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2010 : 11 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil
Henri PAVIE président	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique et social de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Dominique CHUPIN administrateur	Consultant en finance et formation Chargé de cours à l'université Paris XII	Directeur financier de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Paris et de l'Île de France jusqu'en 2005	2006
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Vice-président de l'association AMPER (établissement de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre consultatif de la commission départementale de surendettement	2009
Jean DUCHENE administrateur	Retraité	Ancien directeur de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Michel LEFRANCOIS administrateur	Directeur de la Direction des régions de France – CACIB		1995
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004



Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole, membres de l'ANDECAM également.

Le 4 juin 2010, un nouveau membre au conseil d'administration, Jean DUCHENE, retraité, a été nommé par l'assemblée générale de l'ANDECAM.

Au cours de l'exercice 2010, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois les 8 mars, 4 juin, 9 septembre, 21 octobre et 2 décembre 2010.

Au cours de ces réunions, le conseil a discuté avec l'assureur des contrats souscrits par l'ANDECAM, des améliorations susceptibles d'y être apportées, de la clarté de la documentation remise aux assurés tant dans les documents contractuels que dans les courriers adressés, de la rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2010.*

## **II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM**

### **1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2010**

#### **1.1 Le marché de l'assurance vie en 2010**

Pour l'ensemble de l'année 2010, la collecte en assurance vie progresse de 4 % pour atteindre 144,1 Md€ pour les contrats individuels (en hausse de 6 %) et de 13,5 Md€ pour les contrats collectifs (en baisse de 9 %). La progression globale du marché en 2010 est portée par les réseaux bancassurance (+8 %) tandis que les réseaux d'assurances enregistrent une légère diminution de leur collecte (-1 %).

Les versements sur les supports en unités de compte en 2010 (19,1 Md€, +7 % par rapport à 2009) sont en progression légèrement supérieure à ceux des versements sur les supports en euros (+4 % soit 125 Md€). La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations est de 13 %, soit une part identique à celle de l'année 2009.

Le montant des prestations payées au cours de l'année 2010 s'élève à 94 Md€, soit une progression de 7 % par rapport à 2009.

La collecte nette (cotisations-prestations) s'établit ainsi à 50,1 Md€ en 2010, en légère baisse (-1 %) par rapport à celle de l'année 2009.

#### **1.2 La position des bancassureurs**

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 62,5 % en 2010, soit un niveau identique à celui constaté lors de l'exercice précédent.

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché.



## **2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2010**

### **2.1 Les adhésions**

A fin 2010, l'ANDECAM compte 5 600 000 adhérents.

834 394 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2010 dont 827 624 contrats souscrits auprès de PREDICA et 6770 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

Nombre d'adhésions 2010 sur les 5 principaux contrats d'assurance vie de type « épargne-retraite » souscrits auprès de PREDICA

<b>Produits</b>	<b>Nombre d'adhésions nouvelles</b>
Cap Découverte	223 684
Predissime 9	187 063
Floriane	53 611
Prediagri	3 953
Accordance multisupports	3 671

Nombre d'adhésions 2010 sur les 5 principaux contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA

<b>Produits</b>	<b>Nombre d'adhésions nouvelles</b>
IVP Flash	105 022
Garantie obsèques	84 018
Initial Prévoyance Jeune	72 995
Valeur Prévoyance	64 774
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	12 227

### **2.2 Les primes versées en 2010**

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 11 117 M€ en progression de 28,9 %.

<b>Contrats exclusivement en euros</b>	<b>Contrats multisupports</b>
2 545 M€	8 572 M€ (7 506 M€ / support euros et 1 066 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 498 M€ dont 387 M€ en prévoyance décès en progression de 5,2 %.



### 2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 130 641 M€ à la fin de l'année 2010 soit une progression de 6,4 % par rapport à 2009.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
68 336 M€	62 305 M€ (41 700 M€ / support euros et 20 605 M€ / supports UC)

### 2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 6 780 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 107 M€, dont 80 M€ en prévoyance-décès.

### 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % (support euros) 0,85 % (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	0,60 à 0,80 % (support euros) 0,96 % (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % (supports euros et en unités de compte)

\* sur l'encours

### 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2010

#### 4.1 Rémunérations allouées sur l'exercice 2010 aux contrats de type « épargne » en euros

Produit	Taux 2010 (net)
Confluence	2,90 %
Predige	3,00 %
Florige	3,50 %
Prediplus	2,90 %
Prediane	2,70 %
Accordance	3,30 %
Prediagri	3,70 %
PER	2,50 %



#### **4.2 Rémunérations allouées sur l'exercice 2010 au support « euros » des contrats libellés en unités de compte**

<b>Produit</b>	<b>Taux 2010</b>
Predissime 9	3,30 %
Optalissime	3,30 %
Carissime	2,95 %
Accordance multisupports	3,30 %
Floriane	3,50 % à 3,70 %
Cap Découverte	3,15 %

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et argumente avec l'assureur.

Le conseil d'administration de décembre 2010 a demandé à PREDICA une attention particulière sur les taux de participation aux bénéfices servis au titre de l'exercice 2010 pour ne pas décevoir les adhérents.

L'année 2010 a vu baisser les rémunérations des supports euros en raison de la baisse du taux de rendement moyen des actifs qui s'établit à 3,78 % contre 4,00 % en 2009.

**5. La gestion administrative des contrats** est prise en charge par les Caisses régionales de Crédit agricole mutuel notamment au travers des postes de travail de leurs conseillers.

#### **6. Questions, réclamations et contentieux**

En 2010, l'ANDECAM a reçu directement environ 266 courriers suite à l'envoi de la convocation individuelle pour l'assemblée générale 2010 : la grande majorité de ces demandes concernait la gestion des contrats (changements d'adresse, de RIB, etc ...)

Le nombre des contentieux pour les contrats de PREDICA souscrits auprès de l'ANDECAM reste faible, environ 160, avec peu de contentieux sur la prévoyance (généralement parce que les conditions d'application de la garantie n'étaient pas remplies), la majorité concernant les contrats d'assurance vie de type « épargne ».

Ce faible nombre de contentieux est cohérent avec la politique qualité suivie par le groupe Crédit Agricole.

#### **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2010**

Au 31 décembre 2010, aucun contrat n'a été fermé à la commercialisation et aucun nouveau contrat n'a été souscrit par l'ANDECAM.





## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2010**

De nombreuses modifications ont été apportées, il s'agit essentiellement d'ajouts de supports et d'une réforme des règles de conversion sur les contrats multisupports.

Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

### **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds proposés par PREDICA.

- ***Nouveaux fonds à formule***

**Les fonds Expansia Vie** : fonds à formule avec une garantie de capital, hors frais liés au contrat d'assurance vie. La durée des fonds est de 6 ou 8 ans selon la performance atteinte par le fonds..

A l'échéance des 8 ans, Expansia Vie garantit une performance de 100 % du panier d'action, la performance de chaque action composant le panier étant plafonnée.

Ces fonds sans risque ont été proposés aux contrats Prédissime 9 et Optalissime pour le 1<sup>er</sup> Expansia et leur commercialisation s'est élargie aux contrats Floriane à partir d'Expansia Vie 2

- ✓ Expansia Vie : la commercialisation est intervenue en février et mars 2010.
- ✓ Expansia Vie 2 : la commercialisation a eu lieu en avril e2010.
- ✓ Expansia Vie 3 : la commercialisation a eu lieu en juin et septembre 2010
- ✓ Expansia Vie 4 : la commercialisation a eu lieu en septembre et octobre 2010.

**Les fonds Emérite** : fonds à formule à capital protégé, le capital étant garanti à 90 % à l'échéance, hors frais liés au contrat d'assurance vie. En cas de baisse du panier d'actions supérieure à 10 %, la perte est limitée à 10 %. La durée des fonds est de 3 ou 6 ans en fonction de la performance du fonds

- ✓ Emérite : la commercialisation a eu lieu en février et mars 2010
- ✓ Emérite 2 : la commercialisation a eu lieu en septembre et octobre 2010

**Les fonds Fixéo Vie** : fonds à formule avec une barrière de protection du capital désactivante à hauteur de 50 %, hors frais liés au contrat d'assurance vie.

Au delà d'une baisse de 50 % de l'indice, la perte en capital est à la hauteur de la perte de l'indice.

La durée du fonds est de 6 ans

Ces fonds sont réservés à une clientèle avertie et ont été commercialisés uniquement sur Floriane

- ✓ Fixéo Vie : la commercialisation a eu lieu en avril 2010
- ✓ Fixéo Vie 2 : la commercialisation a eu lieu en juin 2010

- ***Nouveaux support obligatoire : Ceylianne janvier 2010***

Ceylianne janvier 2010 est une obligation structurée émise par CAAsa. Elle garantit 100 % du capital versé à l'échéance des 8 ans hors frais liés au contrat d'assurance vie et hors défaut de l'émetteur.

A ce minimum, s'ajoute une performance qui dépend d'une formule basée sur un indice boursier.

La commercialisation a eu lieu en janvier 2010 sur les contrats Prédissime 9, Optalissime et Floriane.



## 8.2 Les autres aménagements apportés qui prendront effet en 2011

- **ajouts de nouveaux supports en unités de compte**

Trois nouveaux supports à vocation retraite ont été validés et seront proposés courant 2011 sur Prédissime 9 et Floriane. Il s'agit de supports à horizon de 10, 15 ou 20 ans, choisis en fonction de la durée restant à courir jusqu'à l'âge de la retraite de l'assuré. Sur chacun des fonds deux niveaux de garantie sont proposés : une garantie de 100 % du capital hors frais d'assurance et une garantie de la plus haute valeur atteinte par les versements.

- **Optalissime et Carissime : annualisation de la participation aux bénéfices**

Harmonisation de ces deux contrats pour passer dans le droit commun de l'attribution annuelle de la participation aux bénéfices comme c'est déjà le cas pour tous les autres contrats. Cette évolution prend effet pour l'exercice 2011.

- **Régate Janvier 2011 : nouvelle obligation**

Elle a été proposée sur les contrats Prédissime 9, Optalissime et Floriane.

Elle prévoit la garantie de 100 % de la valeur d'émission majorée de 80 % de la performance entre la valeur de l'Euro Stoxx 50 au jour de la cotation et la moyenne des 24 dernières constatations mensuelles de l'EUROSTOXX 50.

La commercialisation s'est déroulée du 7 janvier au 29 janvier 2011.

- **Florissime**

Il a été décidé d'offrir au client une alternative en termes de choix de supports d'investissement grâce aux évolutions suivantes :

- ajout d'un support en euros afin de pouvoir sécuriser les contrats au moment opportun
- permettre la répartition du versement libre entre tous les supports
- permettre l'arbitrage entre tous les supports

Cette modification sera mise en œuvre courant 2011.

- **Floriane : multigestion**

Floriane est un contrat haut-de-gamme du réseau des caisses régionales. Il propose 40 supports en Unité de compte et des émissions régulières de fonds à formule et d'obligations.

Néanmoins ces supports financiers sont tous des supports maison gérés par les sociétés de gestion du groupe Crédit Agricole. Il a été décidé d'ouvrir l'offre en proposant également des fonds de sociétés de gestion extérieures au groupe et reconnue dans le segment de la banque privée (Rothschild, Fidelity...).

- **Modification des avances sur les contrats FLORIGE et FLORIANE**

il s'agit des deux seuls contrats souscrits par l'ANDECAM qui proposent aux clients la possibilité d'avances.

Ces modifications sont d'ordre réglementaire puisqu'elles visent à aménager les quelques points non conformes à la recommandation de la FFSA sur les avances. Le règlement général des avances sera modifié en ce sens.

La modification aura lieu en 2011.



- **aménagement des contrats multisupports**

La valorisation d'un acte de gestion (libre ou programmé) s'appuie sur :

- une **date de référence** (date à partir de laquelle Predica est en mesure de traiter les instructions du client).

Les dates de référence retenues sont :

- La date d'encaissement des fonds sur le compte de Predica pour les versements
  - La date de réception du dossier complet par les services gestionnaires pour les rachats et arbitrages
  - La date de réception du certificat de décès pour les décès, date qui permet de valoriser le contrat au-delà de la date du décès.
- un délai de valorisation qui s'ajoute à la date de référence pour déterminer la date de valorisation de l'opération.

Le délai de valorisation est fixé à 2 jours ouvrés pour toutes les opérations (versements, rachats, arbitrages, etc.) et pour tous les supports (€ et UC), dans une logique d'uniformisation.

Ces modifications ont fait l'objet de nombreuses discussions avec PREDICA et donnent satisfaction à l'ANDECAM. Un des points qui faisait l'objet de contestation des bénéficiaires étant justement l'arrêt de la valorisation du contrat au décès de l'assuré.

Ces modifications ont été portées à la connaissance du client par un avenant à la notice d'information. Le projet de cet avenant a été soumis au conseil qui après quelques corrections de forme a apprécié l'effort de présentation du document (présence notamment en préambule d'un encadré de synthèse) fait par l'assureur.

- **La démarche RSE**

La Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise (RSE) est un axe fort pour Crédit Agricole Assurances et pour PREDICA, et permet de prendre en compte les contraintes du développement durable.

Ce souci est partagé par l'ANDECAM. Dans ce contexte, une réflexion sur une gamme en unités de compte a été engagée. La gamme ISR (Investissements Socialement Responsables) a été mise en place dans Floriane en mars 2010, les adhérents ayant été informés dans le cadre de leurs relevés annuels.

D'autres actions sont aussi engagées. A titre d'exemple le regroupement des courriers de relevés de fin d'année et leur impression recto-verso ont permis d'économiser 20 tonnes de papier.



### III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 3 du présent rapport moral et financier.

#### 1. Répartition des placements

##### 1.1 Portefeuille obligataire

En 2010, 8.5 Md€ (i.e. 74% du total des investissements du canton Crédit Agricole) ont été investis en produits de taux détenus en direct, essentiellement en titres à taux fixe (rendement moyen 3,59%). 99% des investissements en taux sont « *Investment Grade* » ; les dettes d'Etats de la zone Euro et les dettes privées (industrielles et financières) notées AA ou mieux représentent plus de 70% de ces actifs de taux.

##### 1.2 Portefeuille actions

L'environnement économique est resté très incertain jusqu'à la fin de l'été. Les marchés ont oscillé entre optimisme, espoir de reprise économique et craintes de retombée en récession ou scénario déflationniste. Ce n'est qu'au dernier trimestre que les marchés actions des pays développés ont progressé. La gestion du portefeuille actions s'est avérée dynamique avec des arbitrages importants entre zones géographiques. Dans ce contexte et compte tenu des contraintes de la future réglementation *Solvency II*, PREDICA a progressivement, à partir du troisième trimestre, diminué la sensibilité du portefeuille de placements aux actions, les cessions nettes d'actions s'élevant à 8.5 Md€. Au 31 décembre 2010, l'exposition nette actions ressort ainsi à environ 9% du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole.

##### 1.3 Diversification des investissements

Dans un contexte de réduction de la part allouée aux actifs de diversification, les flux sur les actifs de diversification les moins liquides ont été limités et se sont répartis de la manière suivante :

- 35 M€ ont été investis dans des fonds de fonds dédiés à la gestion alternative,
- 95 M€ ont été engagés dans des participations non cotées (secteur de la santé) et dans des fonds de *Private Equity*,
- aucun investissement n'a été en revanche opéré sur la classe d'actifs Infrastructures.

##### 1.4 Portefeuille immobilier

En 2010, PREDICA a réalisé des opérations d'investissements en immobilier d'envergure, à la fois sur des immeubles de bureaux, des hôtels et des centres commerciaux, des opportunités de marché persistant dans le creux de cycle immobilier, né d'une conjoncture économique dégradée et de difficultés de financement de certains acteurs après la crise 2008/2009. Une enveloppe de 982 M€ d'investissements nouveaux a été réalisée dans un contexte de retournement de marché offrant des couples rendements/risques attractifs. Au 31 décembre 2010, l'encours du patrimoine immobilier de PREDICA sur le canton Crédit Agricole s'élève à 5.2 Md€ en valeur nette comptable, en situation de plus-values latentes de 2.2 Md €.

#### 2. Les contrats en unités de compte (UC)

L'ANDECAM s'est fait communiquer l'encours total des placements pour les Caisses régionales en représentation des compartiments exprimés en unités de compte des contrats d'assurance. Celui-ci s'élève à 22.3 Md€ à fin 2010 contre 20.6 Md€ à fin 2009, avec une collecte nette de sorties contribuant à 0.4 Md€ dans cette progression d'encours.

La part des UC dans le total des encours épargne est de 15.3 % : la collecte sur les contrats UC a été particulièrement concentrée sur les supports à fenêtre qui comportent une garantie à l'échéance (obligations CAsa, obligations *corporate* et fonds formules). Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts *Fourgous* vers les contrats multisupports.

Les volumes d'opérations de transferts *Fourgous* ont atteint en 2010 1.6 Md€ pour ce qui concerne les Caisses régionales avec environ 25 % réalloué sur des supports en UC (803 M€ vers Predissime 9 et 722 M€ vers Floriane).



### **3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques**

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque d'illiquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au travers de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilantiels de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne à partir duquel des stress scenarios sont simulés.

Les réserves « dures » de la compagnie ont progressé à nouveau en 2010 tout comme le niveau des plus-values latentes sur les actifs de diversification (R.322-20). En revanche, la hausse des taux en fin d'année et l'élargissement des *spreads* de Crédit a impacté le niveau de valorisation du portefeuille obligataire (R.332-19) qui se trouve en légère moins-value latente au 31/12/2010.

### **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) s'établit en 2010 à 3,80%, contre 4% en 2009.

Cette baisse du taux de rendement s'explique par un niveau de réinvestissement sur les obligations à taux fixe inférieur au taux moyen du portefeuille, dans un contexte de taux historiquement très bas. Il est à noter cependant que les actifs de diversification ont généré des plus-values pour un montant de près de 120 M€.

### **5. Perspectives**

Pour les produits de taux, la politique de placements 2011 prévoit de concentrer les investissements sur les obligations à taux fixe, en étant prudent quant à une possible remontée des taux et en diversifiant de manière sélective sur du crédit « *Investment Grade* ».

S'agissant des actifs de diversification, les investissements actions et immobiliers seront privilégiés, dans les limites fixées pour ces classes d'actifs.



## IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2010

### 1. Indemnités allouées aux administrateurs

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2010, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 7 200 euros au total.

### 2. Produits et charges 2010

#### 2.1 Produits 2010

Assemblée générale du 4 juin 2009 :

Ressources 2010 = 15 centimes X nombre des adhésions nouvelles en 2009 (soit : 826 738 adhésions)  
= 0,15 X 826 738 = **124 010,70 euros + 119,48 (intérêts) = 124 130,18 euros**

Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2009 : 5 174,47 euros

#### 2.2 Charges 2010

Frais de tenue de compte et intérêts	833,54
Frais de déplacements	4 254,12
Indemnités de présence	7 200,00
Organisation AG 04.06.2010	30 483,63
Site internet de l'association	837,20
Frais d'assurance	13 795,35
Travaux d'accompagnement (juridique, comptable, ...)	25 444,90
Honoraires d'avocat	1 973,40
<b>Total dépenses</b>	<b>84 822,14</b>

Résultat de l'exercice 2010 : 124 130,18 (ressources) – 84.822,14 (dépenses) = 39 308,04 €

Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2010 : 21 604,44 €

Report à nouveau à inscrire au bilan 31.12.2011 : 60 912,48 €

### 3. Compte de résultat et bilan 2010

☒ en annexe 2

## ANNEXE 1

### Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2010

Date	8 mars 2010	4 juin 2010	9 septembre 2010	21 octobre 2010	2 décembre 2010
<b>Nombre de membres présents</b>	10/11	8/11	10/11	10/11	5/11
<b>Evolution du conseil d'administration</b>		accueil d'un nouvel administrateur			
<b>Activité Environnement Politique financière</b>	point activité		point activité		Point activité
<b>Adaptation des produits</b>	<p>Projet d'aménagement des contrats multi-supports</p> <p>Nouveau fonds à formule pour Predissime 9, Optalissime et Floriane : Expansia vie 2</p> <p>Emission Ceylianne juin 2010 pour Predissime 9, Optalissime et Floriane (non réalisé)</p>	<p>Nouveau fonds à formule pour Predissime 9, Optalissime et Floriane : Expansia Vie 3</p> <p>Nouveau fonds à formule pour Predissime 9, Optalissime, Floriane : Expansia Vie 4, avec une garantie de capital</p> <p>Nouveau fonds à formule pour Floriane : Fixéo Vie 3 avec barrière de protection du capital</p> <p>Nouveau fonds à formule pour Floriane : Emérite 2 à capital protégé</p> <p>garantie obsèques : abaissement de l'âge minimum à l'adhésion dans les DOM (refusé)</p> <p>Etude d'une seconde émission de type Ceylianne pour septembre 010 pour Predissime 9, Optalissime et Floriane (non réalisé)</p>	<p>Présentation du projet d'aménagement des contrats multi-supports</p> <p>Offre UC retraite</p> <p>Evolutions proposées sur le contrat Florissime</p> <p>Modification des avances</p>	<p>Ajouts de supports à fenêtre, opérations programmées sur le premier semestre 2011</p> <p>Les UCO obligataires</p>	<p>Annualisation participation aux bénéficiaires sur Optalissime et Carissime</p> <p>Unité de compte adossée à l'obligation structurée Casa</p> <p>Multigestion sur Floriane</p>
<b>Ressources de l'association</b>	arrêté des comptes 2009				état dépenses 2010 budget prévisionnel 2011
<b>Communication aux adhérents</b>			actualisation du site internet suite à l'AG 2010		
<b>Autres</b>	<p>Statistique des consultations du site internet en 2009</p> <p>Présentation de la filière courriers</p> <p>AG 2010 : point sur coupons réponse et approbation du rapport moral et financier</p>	<p>bilan sur la tenue de l'AG</p> <p>l'AG 2011 aura lieu en province</p>	Proposition calendrier des conseils 2011	<p>Point sur la responsabilité pénale des dirigeants</p> <p>Perspectives AG 2011</p>	<p>préparation et organisation de l'AG 2011</p> <p>perspectives taux rémunération 2010</p>

**AG : Assemblée Générale**



## ANNEXE 2

### ANDECAM - Compte de résultat Situation au 31 DECEMBRE 2010

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-	Production vendue de biens et services	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	<b>Sous-total A: Montant net du chiffre d'affaires</b>	-	-
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres achats et charges externes	77 622,14	73 951,85	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	-	Subventions d'exploitation	-	-
Salaires et traitements	-	-	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Charges sociales	-	-	Autres produits	124 010,70	96 233,70
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	<b>Sous-total B</b>	<b>124 010,70</b>	<b>96 233,70</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	<b>Total (1): A+B</b>	<b>124 010,70</b>	<b>96 233,70</b>
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	<b>Produits financiers</b>		
Autres charges	7 200,00	5 850,00	De participations	-	-
<b>Total (1)</b>	<b>84 822,14</b>	<b>79 801,85</b>	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	119,48	-
<b>Charges financières</b>			Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	Différences positives de change	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	1,88	Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Différences négatives de change	-	-	<b>Total (3)</b>	<b>119,48</b>	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Total (3)</b>	-	<b>1,88</b>	Sur opérations de gestion	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>			Sur opérations en capital	-	-
Sur opérations de gestion	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Sur opérations en capital	-	-	<b>Total (4)</b>	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-			
<b>Total (4)</b>	-	-			
<b>Participations des salariés aux fruits de l'expansion (5)</b>	-	-			
<b>Impôts sur les bénéfices (6)</b>	-	-			
<b>Total des charges (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>84 822,14</b>	<b>79 803,73</b>	<b>Total des charges (1+2+3+4)</b>	<b>124 130,18</b>	<b>96 233,70</b>
Solde créditeur : Bénéfice	39 308,04	16 429,97	Solde débiteur : Perte	-	-
<b>Total général</b>	<b>124 130,18</b>	<b>96 233,70</b>	<b>Total général</b>	<b>124 130,18</b>	<b>96 233,70</b>





**ANDECAM - Bilan**  
**Situation au 31 DECEMBRE 2010**

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	21 604,44	5 174,47
Terrains	-	-	<b>Résultat de l'exercice (+ ou -)</b>	39 308,04	16 429,97
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Total (1)</b>	60 912,48	21 604,44
Immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Autres fonds propres</b>		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	<b>Total (1bis)</b>	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	<b>Total (2)</b>	-	-
<b>Total (1)</b>	-	-	<b>Dettes</b>		
<b>Actif circulant</b>			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000,37	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	24 024,73	46 233,70	Autres dettes diverses	27 202,38	31 891,82
Créances clients et comptes rattachés	-	-			
Autres créances	24 024,73	46 233,70			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	61 947,11	7 262,56			
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges constatées d'avance	7 143,39	-	Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total (2)</b>	93 115,23	53 496,26	<b>Total (3)</b>	32 202,75	31 891,82
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)</b>	-	-			
<b>Primes de remboursements des obligations (4)</b>	-	-			
<b>Ecarts de conversion actif (5)</b>	-	-	<b>Ecarts de conversion passif (4)</b>	-	-
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	93 115,23	53 496,26	<b>Total général (1+2+3+4)</b>	93 115,23	53 496,26



## **ANNEXE 3**

### **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

*corporate* : grande entreprise privée (exemple : Total, Carrefour, Air Liquide, ...)

*Investment Grade* : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

*Private Equity* : investissement en capital dans des entreprises non cotées

*Spread de crédit* : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat Allemand)

*Stress Test* : test de résistance bancaire. Exercice consistant à simuler des conditions économiques et financières extrêmes mais plausibles afin d'en étudier les conséquences et de mesurer leur capacité de résistance à de telles situations.